http://divergences.be/spip.php?article2648

Revue libertaire internationale en ligne
DIVERGENCES
Nous sommes définis par les lignes que nous décidons de traverser ou d’accepter comme frontières

Communiqué du Comité poitevin contre la répression des mouvements sociaux suite à l’expulsion du squat 144 avenue de Nantes à Poitiers

Date de mise en ligne : mercredi 16 novembre 2011

- Archives - Archives Générales 2006 - 2022 - 2011 - NÂ° 28. Novembre 2011 - Français - RÉSISTANCES…RÉFLEXIONS… -

Copyright © Divergences Revue libertaire en ligne - Tous droits réservés

Ce qui s'est passé le week-end des 5 et 6 novembre 2011 en dit long une fois de plus sur la volonté des autorités locales (police et mairie socialiste) d'annihiler toute tentative de lutte sortant des cadres préétablis.
L'action, portée par une cinquantaine de personnes, avait pour but d'occuper une grande maison bourgeoise vide au 144 Avenue de Nantes, pour un week-end, d'organiser des débats sur la vague de rénovation urbaine (gentrification) qui s'opère à Poitiers et au delà. C'était une
action concrète dans la mesure où des personnes ont voulu investir une maison qui va être détruite pour construire le Viaduc des Rocs. C'est un ouvrage qui s'inscrit dans le projet urbain "Coeur d' Agglo", réalisé par un géant mondial du BTP, le groupe Vinci.

Face à cette envie de vouloir ouvrir un lieu vide, destiné à être démoli, appartenant à la mairie, les flics ont fait leur « sale » boulot. Grâce à des voisin-es apeuré-es par l'ouverture d'une maison vide, la police a
débarqué assez rapidement (a moins que cette dernière n'ait déjà été mise au courant). Les occupant-es se sont barricadé-es pensant qu'ils/elles auraient la paix un petit moment, mais c'était sans compter sur la détermination policière : elle a procédé à la destruction de la barricade de fortune, et a démoli les carottes de forage du chantier. Dans la foulée, les policiers et gendarmes, avec à leur tête M. Papineau, ont procédés à l'expulsion massive des occupant-es.

Ces derniers ont souhaité, vu le désavantage du rapport de force, sortir sans problème face aux forces de l'ordre, solidaires, en groupe et en rester là : être expulsé.e.s sans souci. Ce ne fut pas le cas, car telle est la règle de la guerre sociale en cours. Ce que le Directeur Départemental de la Sécurité Publique (DDSP) nomme devant les cameras de France 3 comme petite bousculade était en réalité un véritable coup de pression : deux personnes ont subi des décharges électriques de Tazer de la part d'un gendarme. Ce qui a eu pour but de mettre au pas le reste du groupe ! S'ensuit un véritable délire policier : mettre 47 personnes en garde-à-vue !

La plupart des gardé.e.s à vue, inconnu.e.s des flics, leur ont tenu tête et ont tu leur identité, de sorte qu'ils/elles les ont relâché-es sans même savoir qui ils-elles étaient. D'ailleurs,autant dire qu'a 47 personnes, il y a eu des moments ou les gardés a vue se sont sentis forts , loin de l'impuissance ressentie d'habitude : chants ,mise en déroute d'identification personnelle et autre combine qui peuvent autant que faire ce peut mettre un petit grain de sable dans la machine répressive. Mais il en a été autrement pour cinq personnes, connu.e.s de la justice et de la police pour leur participation aux luttes locales émancipatrices contre la mainmise totalitaire du capital. Il.le.s ont été gardé.e.s à vue plus longtemps, ont été présenté-es devant le procureur (qui leur a signifié leur mise en examen) puis devant le juge des libertés et détentions (qui les a placé-es sous contrôle judiciaire, ils-elles doivent pointer une fois par semaine jusqu'à leur procès).

Pendant ce temps, une cinquantaine de personnes attendaient devant le palais de justice qu'on libère leurs compagnons. La présence policière se faisait oppressante : les gens ont été filmé-es de loin et un commissaire a effectué un tour rapproché du groupe, caméra au poing.

Face à cela, seules deux banderoles permettaient de se protéger des objectifs indiscrets. Jusqu'à l'arrivée sur place du DDSP, qui a été manifestement fort ennuyé par la présence d'une banderole qui clamait
« Flics hors de nos vies, hors de nos villes » et d'une autre disant
« La police et la mairie nous dégagent. Vinci aménage ». Il a
prestement dérobé la première et a tenté (aidé de ses sous-fifres)
d'arracher la deuxième des mains des gens, qui l'ont victorieusement défendue.

Au final, les cinq prévenu-es sont sorti-es du palais de justice, muni-es d'une invitation à venir le jeudi 8 décembre prochain, se défendre de l'accusation de « participation à un groupement formé en vue de la préparation de violences contre les personnes ou de destructions ou dégradations de biens », ainsi que pour l'un des mis en

Copyright © Divergences Revue libertaire en ligne

examen
"usurpation d’identité". Il s’agit là encore de l’application de la loi Estrosi-Ciotti dite "antibande", le tout nouveau nouveau joujou législatif qui permet, depuis 2010, de rendre n’importe qui responsable de presque n’importe quoi, puisqu’il juge des intentions (dont on ne discute pas).
Joujou précédemment utilisé contre sept personnes pour une manifestation nocturne de soutien aux migrant-es le 5 février dernier.

Nous prenons bonne note de cette volonté délibérée de casser des gens qui s’organisent. En réaction, nous ne pouvons qu’unir nos forces pour tenter de mettre en échec ces dispositifs répressifs ainsi que l’organisation humaine faite d’autorités et de hiérarchies , qui les rend nécessaires. Et bien sûr nous désirons que la solidarité avec les gens qui font face à la répression, ici ou ailleurs, se manifeste sous toutes les formes possibles.

Copyright © Divergences Revue libertaire en ligne